



Mairie de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE EN PROCEDURE ADAPTEE

Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville - 69720 SAINT BONNET DE MURE
Monsieur le Maire, Jean-Pierre JOURDAIN

Procédure de passation

Marché de travaux passé en procédure adaptée selon l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique

Objet du marché

Rénovation logement du gardien du complexe sportif : isolation thermique par l'extérieur et changement des menuiseries extérieures
Route de Meyzieu

Découpage

Ces travaux de rénovation sont divisés en 2 lots définis comme suite :

- Lot n°1 : Isolation Thermique par l'Extérieur
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures

Le marché ne prévoit pas de décomposition en tranches.

Forme du marché

Marché ordinaire
Code CPV principal : 45113000-2 Travaux de chantier

Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché démarre à compter de sa notification
Travaux prévus de fin septembre à fin octobre 2022

Visite des locaux

Une visite des lieux est obligatoire. Prendre contact avec Monsieur Cavanillas au 06.29.12.84.39 ou rpat@saintbonnetdemure.com pour la prise de rendez-vous

Critères d'attribution

Les critères de sélection sont les suivants :

Le prix : 60%

La valeur technique : 40%

Date limite de réception des offres

Le lundi 22 août 2022 à 17h00

Retrait du dossier

Retrait du dossier par voie dématérialisée sur le site « profil acheteur » de la commune :

<https://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des candidatures ou des offres

Obligation d'envoi des offres par voie dématérialisée via le site « profil acheteur » de la commune suivant : <https://www.marches-securises.fr>

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Lyon

184 rue Duguesclin - 69433 LYON CEDEX 03

TEL : 04.78.14.10.10 ; FAX : 04.78.14.10.65

<http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Introduction des recours

La procédure peut faire l'objet de plusieurs recours : un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat (L. 551-1 du code de justice administrative), un référé contractuel (L. 551-13 du CJA une fois le contrat signé et sous conditions voir CJA). Le contrat lui-même peut faire l'objet d'un recours en contestation de validité dans les deux mois suivants sa publication (CE, 4 avril 2014, Tarn et Garonne, n° 358994), il est également possible de solliciter la résiliation du contrat et d'attaquer le refus (CE, sect., 30 juin 2017, n° 39844).

Date d'envoi du présent avis

Le 1^{er} août 2022 (marchés sécurisés - marchés online - site mairie)